

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS (DGE) // CHIEF ELECTORAL OFFICER (CEO)

DGE / CEO v COEN, Jack

Plaignant : Ben Cameron, DGE, au nom des plaignants

Défendeur : Jack Coen

Complainant: Ben Cameron, CEO, on behalf of complainants

Respondent: Jack Coen

Réception : Plainte reçue le 4 février à 00:22 par formulaire

Objet : Un soutien par CEHUO sur une story

Jugement : le DGE ne constate aucune violation du Code le 7 février à 19:30.

Receipt: Complaint received on 4 February at 00:22 by form

Subject: An endorsement by on a story

Judgement: the CEO finds no violation of the Code on 7 February at 19:30.

A. LA PLAINTÉ

Une plainte a été reçue concernant un soutien du CEHUO, joint en Annexe A, affiché sur la story de J. Coen sur Instagram, alléguant qu'il violait le Code. Le plaignant a déclaré que « l'approbation a été répertoriée d'une manière qui ressemble à une liste politique ».

B. LA RÉPONSE

Au cours de l'enquête, j'ai demandé à J. Coen s'il avait décidé de publier la story à la suite d'une conversation que nous avons eue plus tôt au sujet du décision GE-25-01. Il a indiqué que c'était le cas et qu'il pensait avoir respecté le Code.

C. LES ARTICLES DU CODE CITÉS

Le plaignant allègue que J. Coen a violé les articles 6.1.1, 6.1.2 et 6.1.5. Ces articles lisent comme suit :

- 6.1.1 *Les candidats sont responsables de l'ensemble de leur campagne, y compris de tout le contenu des médias sociaux, des actions de leurs bénévoles et des commentaires faits en public et en privé dans un contexte de campagne.*
- 6.1.2 *Les candidats doivent respecter l'esprit d'une campagne équitable et éthique, tout en agissant toujours de bonne foi.*
- 6.1.5 *Aucun candidat, ni ses bénévoles, à moins d'y être autorisé par le directeur général, ne fera campagne pour, avec ou au nom d'un autre candidat.*

D. L'ANALYSE

L'Article 6.1.1

L'article 6.1.1 n'est pas un article qui peut être enfreint. Il s'agit d'une déclaration de responsabilité pour les candidat.e.s. Elle est respectée dans le cadre de mon application du Code.

L'Article 6.1.2

Cet article couvre les comportements qui procurent un avantage injuste à un certain.e candidat.e. Le plaignant peut percevoir une certaine injustice dans le message, mais un message d'une organisation extérieure partageant de multiples soutiens n'enfreint pas en soi cette article, car elle peut choisir de soutenir des candidat.e.s de la manière qu'elle

souhaite. Les candidat.e.s doivent être en mesure de reconnaître les soutiens qu'ils reçoivent, et le Code n'interdit pas une telle activité. Étant donné qu'aucune autre faute n'est alléguée, J. Coen n'a pas enfreint cet article.

L'Article 6.1.5

Il n'y a aucune preuve que J. Coen a violé l'article 6.1.5. Comme cela a été décidé dans la décision GE-25-01 et comme cela a été réaffirmé dans cette affaire, J. Coen n'a pas travaillé avec d'autres candidats pour chercher ou afficher un soutien. Il m'a même consulté avant d'afficher son soutien pour s'assurer qu'il se conformait à la décision GE-25-01.

E. LE JUGEMENT

Pour ces raisons, je trouve que J. Coen n'a pas violé le Code. Aucune sanction n'a été imposée par une décision provisoire rendue le 5 février à 19 h 42, et cette décision est maintenue.

A. COMPLAINT

A complaint was received regarding an endorsement by the CEHUO, attached as Annex A, posted on J. Coen's story on Instagram, alleging that it violated the Code. The complainant said that "the endorsement was listed together in a way that it looks like a political slate."

B. RESPONSE

During the investigation, I asked J. Coen if he had decided to post the story after a conversation we had had earlier about a ruling GE-25-01. He indicated that that was the case, and that he believed he had complied with the Code.

C. CITED CODE SECTIONS

The complainant alleged that the respondent contravened sections 6.1.1, 6.1.2 and 6.1.5. These sections read as follows:

- 6.1.1 *Candidates are responsible for their entire campaign, including all content on social media, the actions of their volunteers, and comments made publicly and privately in a campaign context.*
- 6.1.2 *Candidates shall respect the spirit of a fair and ethical campaign, while always acting in good faith.*
- 6.1.5 *No candidate, nor their volunteers unless authorized by the CEO, shall campaign for, with, or on behalf of any other candidate.*

D. ANALYSIS

Section 6.1.1

Section 6.1.1 is not a section that can be violated. It is a statement of responsibility and liability for candidates. It is followed through my application of the Code.

Section 6.1.2

This section covers conduct that provides an unfair advantage to a certain candidate. The complainant may perceive some unfairness in the post, but a post by an outside organization sharing multiple endorsements does not in and of itself violate this section because they may choose to endorse candidates in whatever manner they wish. Candidates

should be able to acknowledge endorsements, and the Code does not prohibit such activity. As there is no additional misconduct alleged, J. Coen did not violate this section.

Section 6.1.5

There is no evidence that J. Coen violated section 6.1.5. As deliberated in ruling GE-25-01 and as restated in this case, J. Coen did not work with other candidates to seek or post an endorsement. He had even consulted with me before posting to ensure compliance with ruling GE-25-01.

E. JUDGEMENT

For these reasons, I find that J. Coen did not violate the Code. No sanctions were imposed through an interim ruling on February 5 at 19:42, and that ruling is upheld.

Annex. A

jackcoen.seuo.uosu 38 m
in James Gunn Throuette

SEUO ELECTION

JACK COEN @jackcoen.seuo.uosu
pour Président du SEUO
for USU President

Je compte voter, et toi ?

Yuktha Kowlessur @yuktha.seuo.uosu
pour Commissaire aux
Affaires Francophones
une Vote pour Chacun &
un Avenir pour TOU.S.S.

VOTEZ
Feb. 4-8
@jackcoen.seuo.uosu

Votez du
4 au 8
février

Président CEHUO
@cehuo18

Je soutiens Jack COEN à la présidence du SEUO et Yuktha KOWLESSUR comme Commissaire aux Affaires Francophones pour leur engagement et leur vision du changement. Jack se distingue par son leadership et ses initiatives concrètes, tel que uOLinx, et tant d'autres projets, comme l'octroi de bourses pour les leaders de clubs et une meilleure représentation étudiante. Yuktha, elle, défend une communauté francophone plus dynamique avec un espace culturel dédié, un meilleur accès aux cours en français (notamment en STIM) et une représentation authentique. Ensemble, ils ont le professionnalisme et la détermination pour faire avancer les intérêts des étudiants.

Thank you so so much for
your support! Very
proud to have the
backing of CEHUO!!

Message